

La vente aux enchères immobilières notariale est un mode de vente à l'amiable parmi les plus transparents. La vente aux enchères est :

- adaptée à la commercialisation de tous types de biens immobiliers,
- publique : elle permet la mise en concurrence lors de la séance de vente de tous les acheteurs potentiels, favorisant ainsi la vente au prix du marché,
- totalement sécurisée juridiquement : le cahier des charges qui garantit au mieux vos intérêts, est rédigé par le notaire,
- originale de par son lieu : la vente est organisée à la Chambre des Notaires de Paris et se fait à la bougie ou au chronomètre,
- rapide : entre la 1^{ère} prise de contact et la finalisation de la vente, environ 2 mois sont nécessaires. L'absence de délai de réflexion et de condition suspensive d'obtention de prêt en font un mode de vente particulièrement rapide.



Contacts

Vous avez une question, nous sommes à votre écoute et à votre disposition :
- l'équipe des ventes aux enchères
au 01 44 82 24 85
ou à encheres@paris.notaires.fr
- le Département Immobilier
au 01 44 82 24 49



TRANSPARENCE
SÉCURITÉ
RAPIDITÉ



VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES NOTARIALES

Réalisez une transaction rapide et contrôlée en toute transparence



La vente aux enchères immobilières notariale

ACCOMPAGNER
CONSEILLER
ORGANISER

Déroulement d'une séance

Le jour de la vente, les amateurs remettent au notaire un chèque de consignation (généralement 20% de la mise à prix).

Les acheteurs potentiels portent enchère et après l'extinction de 2 feux successifs, le notaire prononce l'adjudication au profit du plus offrant.



VOUS ÊTES VENDEUR

Le service des ventes aux enchères vous accompagne :

- en vous **conseillant** pour fixer une mise à prix cohérente mais aussi attractive et compétitive, basée impérativement sur une expertise réalisée par un expert de Paris Notaires Services ou par un professionnel de votre choix,
- en **organisant** la mise en place de multiples actions publicitaires (via la presse, Internet, les canaux de diffusion de la Chambre des Notaires de Paris, notre programme des ventes...) valorisant ainsi votre bien,
- en **gérant** également les rendez-vous de visite, ce qui vous apporte une visibilité complète sur le nombre d'acquéreurs potentiels intéressés par votre bien,
- en **prenant** totalement en charge l'organisation de la vente le jour J à la Chambre des Notaires, Place du Châtelet à Paris.

VOUS ÊTES ACQUÉREUR

Le service des ventes aux enchères vous propose :

- d'**assister** aux réunions d'informations ouvertes à tous,
- de **consulter** les annonces immobilières sur le site www.encheres-paris.com,
- de vous **abonner** au programme pour découvrir notre offre de biens immobiliers,
- de **consulter** le cahier des charges des biens que vous avez retenus,
- de **choisir** entre visites publiques ou privées du bien,
- de vous **positionner** sans intermédiaire le jour de la vente et d'identifier les prospects intéressés,
- de **finaliser** votre acquisition dans des délais très courts (1 mois 1/2 maximum).

Ventes aux enchères immobilières notariales

Pour vendre ou acquérir un bien rapidement et au juste prix.

Chiffres-clés

30 séances

de ventes en moyenne par année pour près de **300 biens** présentés à la vente.

En 2011, **plus de 6000 personnes** ont manifesté leur intérêt pour un bien vendu aux enchères.

39% ont déposé une consignation pour les biens visités.

89% des biens présentés à la vente se sont vendus, dont **76%** au-delà de la valeur de l'expertise.

Tarifs

Les frais liés à la vente aux enchères varient en fonction du choix du mode de vente et du résultat de la séance. A titre d'exemple, pour un bien adjudgé à 400 000 €, notre prestation vous coûtera 2% du prix de vente, généralement partagés par moitié entre le vendeur et l'acquéreur.

Délais de livraison

D'une manière générale, 2 mois suffisent pour la préparation de la vente d'un bien aux enchères (la 1^{ère} étape étant l'expertise et la dernière correspondant à la finalisation du cahier des charges avant la vente).